

2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2019

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 3**

LA FONDATION **PAGE 4**

Près de 60 ans d'histoire	PAGE 4
Place des usagers et familles	PAGE 5
Gouvernance	PAGE 6
Organisation	PAGE 7
2019 : l'année de l'élaboration du nouveau Projet Institutionnel	PAGE 8
Chiffres clés	PAGE 9
Ressources Humaines	PAGE 13
Rapport financier	PAGE 16
Nouveau Projet 2020-2025	PAGE 18
Implantation des établissements et services	PAGE 24

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris)	PAGE 25
Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
Département 91 (Essonne)	PAGE 28
Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
Département 95 (Val-d'Oise)	PAGE 32
Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action	PAGE 34
Partenariats et mécénat	PAGE 35



La préparation du rapport d'activité 2019 intervient dans le contexte particulier d'une épidémie qui n'épargne pas les établissements et services médico-sociaux. Il sera temps d'en reparler ultérieurement, néanmoins j'ai déjà envie de souligner cet esprit de solidarité qui s'est mis en place entre équipes et établissements différents qui, pour permettre de traverser cette situation si complexe, se sont épaulés les uns les autres et ont ensemble contribué à l'élaboration de solutions facilitant le travail de chacun et l'accompagnement des résidents et usagers. La vie de la Fondation est ainsi remplie de ces situations qui, de différentes manières, conduisent à « travailler ou construire ensemble, malgré ou avec les différences ».

- L'année 2019 a vu naître l'élaboration du Projet de la Fondation pour 2020-2025, aboutissement d'un important travail collectif impliquant le Conseil d'Administration, mais aussi les salariés de la Fondation et des usagers, qui auront travaillé de manière collaborative, dans le cadre de pas moins de 70 réunions, sur la déclinaison stratégique des grandes orientations de la Fondation. Le projet réaffirme la valeur de la personne accompagnée, avec sa personnalité et ses singularités, et retient parmi ses objectifs de favoriser son expression et sa participation aux décisions qui la concernent, de faciliter son accès aux différents aspects de la vie sociale, de développer l'inclusion sociale dans ses différentes composantes, autant de marqueurs d'une vie sociétale qui refuserait la fatalité de l'exclusion provoquée par la différence. En outre, la collaboration avec les familles reste un élément essentiel à considérer.
- La Fondation inscrit la santé de la personne dans ses axes stratégiques, l'un des enjeux étant de développer une culture médicale et soignante au service du déploiement de la politique santé, médicale et de prévention. Le sport est un des leviers dans l'accompagnement des usagers vers la meilleure santé globale possible. L'accueil dans la Fondation, en tant que Directrice médicale, du Docteur Catherine Fayollet, Psychiatre des Hôpitaux mais aussi médecin du sport et médecin fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté, sera une aide précieuse. Le sport s'inscrit également dans une dimension collective. Ainsi, depuis trois ans, un nombre croissant de personnes accompagnées, familles, salariés, partenaires et amis venus de tous les établissements de la Fondation, participent à une course (8 ou 15 km) sur Versailles. Être ensemble, se surpasser ensemble, en sont probablement la motivation première.
- Des projets avec une forte dimension collective se sont concrétisés. En toute fin de 2018, s'est ouvert le GEM de Nemours, dispositif qui, avec des moyens modestes, offre des espaces d'échanges, de convivialité, de reconnaissance et de valorisation ouverts à des adultes souffrant de troubles psychiques et/ou d'isolement relationnel, et permet la mise en œuvre de projets collectifs en autonomie. La Fondation s'est aussi engagée dans l'accueil familial dans le Val-de-Marne. Là, ce sont des familles d'accueil qui collaborent avec la Fondation en accueillant, au sein du domicile familial, des personnes en situation de handicap avec lesquelles elles partagent la vie quotidienne. D'autres projets sont menés avec le soutien des collectivités locales, du mécénat qui finance des projets non pris en charge par les subventions publiques, de particuliers ou de partenaires institutionnels, qui se positionnent ainsi pour « Agir ensemble » avec la Fondation. À titre d'exemples, je citerais l'aide à la mobilité avec l'achat d'un simulateur de conduite, le financement de permis de conduire pour les usagers, ou celui de tablettes numériques pour le lien avec les familles.
- La diversité est très présente à l'intérieur des établissements. En visite dans les établissements et récemment à la MAS Les Deux Marronniers, j'ai observé combien la diversité culturelle, tant au niveau des salariés que des résidents, est une source d'inspiration qui marque le fonctionnement de l'établissement au quotidien : des repas à thème sont organisés, permettant le partage de plats traditionnels d'origines très diverses, les moments festifs sont souvent ponctués de musiques traditionnelles, les ateliers créatifs sont marqués par des inspirations multiculturelles, et tout ce mélange fait, aux dires de plusieurs, la force et la richesse de l'établissement. La démarche d'inclusion est aujourd'hui devenue une exigence incontournable. Elle prend en compte les différences pour élargir le champ des possibles. Les quelques situations que j'ai mentionnées relèvent de cette même dynamique. C'est pourquoi il est important que la Fondation continue de favoriser l'émergence d'initiatives conduisant à " Agir ensemble ", dans le respect de nos particularités.



Jacques LAFFERRANDERIE
Président du Conseil d'Administration

Près de **60 ans** d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation Reconnue d'Utilité Publique accueillant **plus de 3000 personnes au sein de ses 90 établissements et services** a pour vocation première de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « La Nichée » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2020** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 90 établissements et services en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.

Place des usagers et des familles dans le Conseil d'Administration

Les administrateurs de la Fondation des Amis de l'Atelier ont réaffirmé, dans le précédent Projet Institutionnel, leur souhait de renforcer le lien avec les usagers et leurs familles. Ceci s'est concrétisé en 2017 par la création d'un nouveau collège au sein du Conseil d'Administration, avec 2 membres au titre des usagers et leurs familles élus par les membres des Conseils de la Vie Sociale (CVS).



Le Conseil d'Administration a vocation à se prononcer sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, financières ou sociales de la Fondation, et il veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

Je le conçois comme une pluralité de compétences mises au service d'un collectif :

- **Pluralité**, car il est indispensable que les administrateurs apportent des regards différents, complémentaires les uns des autres, complémentaires également de ceux des professionnels.
- **Service**, car la fonction d'Administrateur relève du bénévolat, et inclut donc l'idée du service. Dans cette logique, l'intégration au Conseil d'Administration de représentants des familles et usagers désignés par les CVS est apparue comme une évidence. La participation aux CVS, le vécu au plus près des situations de handicap avec les problématiques inhérentes, ne peuvent que favoriser plus de pertinence dans les décisions et orientations prises par le Conseil d'Administration, et une meilleure connexion des Administrateurs avec le réel des établissements et personnes. Il me paraît également essentiel, à titre personnel, de participer chaque fois que possible à des événements rassemblant usagers, familles et professionnels, qui sont autant d'occasions de témoignages de l'implication particulière des familles et, bien souvent, de vrais témoignages de vie, porteurs de sens pour les Administrateurs au sein du Conseil. La Fondation envisage aujourd'hui de prolonger les dispositions actuelles par la mise en place d'un « super CVS » qui faciliterait les remontées des CVS vers le Conseil d'Administration, et a inscrit cette perspective dans le Projet de la Fondation pour 2020-2025. Cela reste néanmoins, à ce jour, un pari compliqué, qui devra veiller à ne pas alourdir un existant déjà potentiellement bien chargé.

Jacques LAFFERRANDERIE, Président du Conseil d'Administration



Paroles d'Administrateurs...



Intégrer des usagers et familles dans le CA est une excellente initiative. Je suis Administrateur représentant des familles. Devenir Administrateur de la Fondation, c'est découvrir l'institution, ses rouages, le rôle des financeurs et plus globalement le monde du handicap. C'est également côtoyer des personnalités riches et généreuses et mieux appréhender toutes les formes de handicap. Cela permet d'être moins isolé et tisser des liens forts.

Dominique BOSCHER, Administrateur et parent d'une personne accompagnée par la Fondation



Le rôle d'un Administrateur à la Fondation est de veiller à la vision globale de la conduite de la Fondation, d'en garantir la cohérence avec les valeurs et les missions qui fondent son identité et de garantir, de façon désintéressée, la pérennité et le développement de celle-ci au service des publics accueillis.

Les familles et les usagers (ou personnes accompagnées) sont au cœur de la Fondation. Ils doivent être présents au Conseil d'Administration car ils ancrent les réflexions de celui-ci dans la réalité quotidienne et dans une dimension humaine qui doit se combiner nécessairement aux dimensions économiques, administratives et financières inhérentes à la gestion d'une institution aussi importante.

Manuel PÉLISSÉ, Administrateur



Conseil d'Administration

de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Jacques LAFFERRANDERIE
Président



Stanislas JACQUEY
Trésorier



Bernard SCHMITT
Vice-président



Régina MULLER
Secrétaire

Administrateurs



Xavier BELVAUX



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ



Dominique BOSCHER



Benoît LAVALLART



Jeanne DELACROIX



Manuel PÉLISSIÉ



Georges DUGLEUX



Bertrand VERGNIOL



Vincent GIBOIN

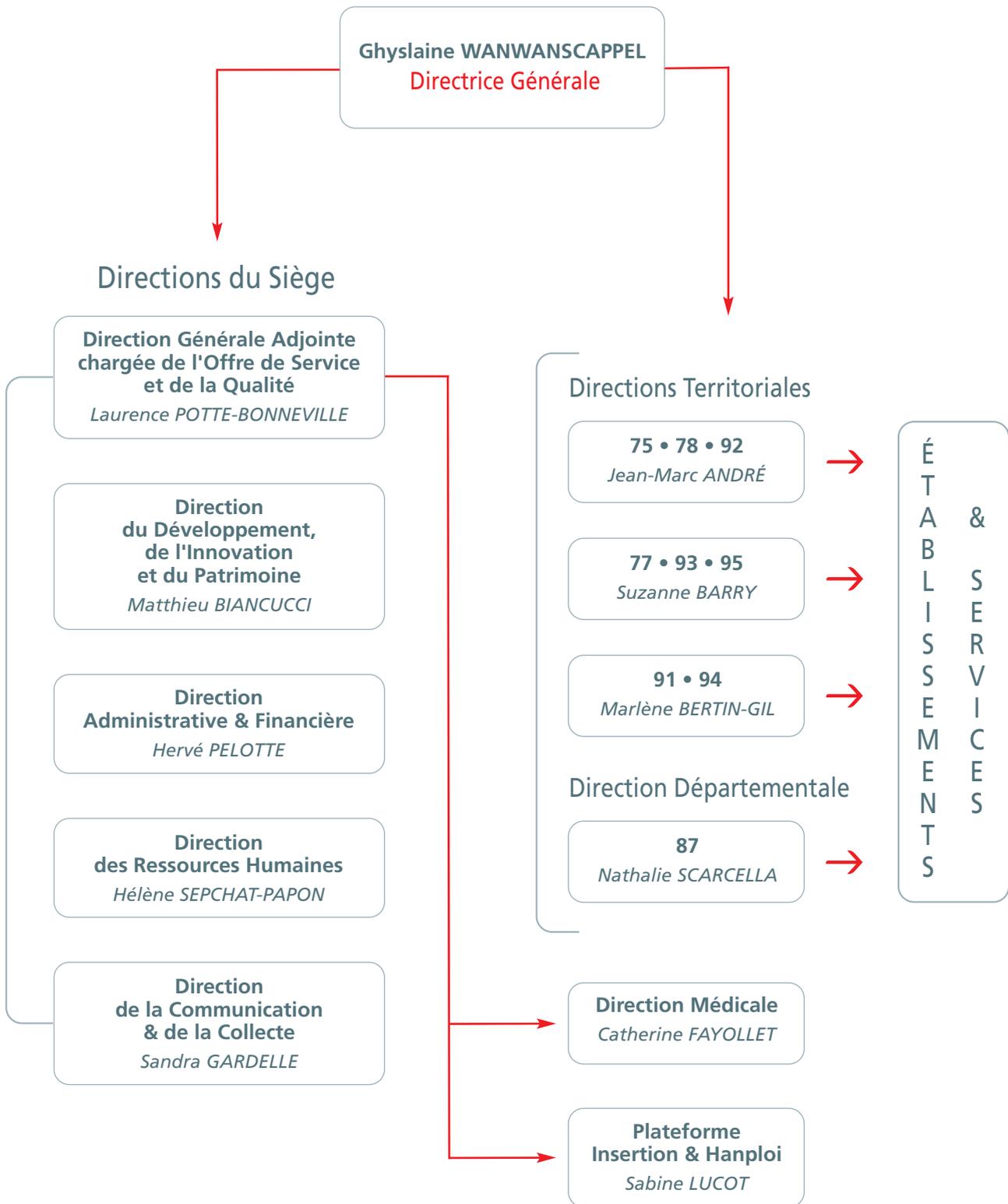


Sabine ZORN



Pascal LALLE
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



2019 : l'année de l'élaboration du nouveau Projet Institutionnel

Notre Fondation a commencé l'année 2019, par un travail sur l'état de réalisation de son précédent Projet Stratégique, préalable à l'élaboration de son nouveau Projet 2020-2025. Vous trouverez dans ce rapport une présentation exhaustive de nos ambitions pour les cinq années à venir.

L'analyse des réalisations du Projet 2014-2019 fait apparaître que nous avons rempli les engagements que nous avons collectivement pris, ce qui a permis, entre autres, à notre Fondation de continuer à se développer et à innover.

Notre Fondation s'est délibérément engagée dans le décloisonnement de ses structures, dans la création de parcours afin de répondre au plus près aux besoins exprimés par les personnes accompagnées, dans la favorisation de l'agilité sociale.

Ainsi en 2019, la Fondation remporte un appel à projet pour un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) dans l'Essonne. L'établissement pour des adultes avec des Troubles du Spectre Autistique pourra accueillir entre 45 et 70 personnes à l'année, en fonction de modulation des modes d'accueil. La Fondation, sur ce projet propose également un espace dédié aux familles, un accompagnement au domicile pour adapter l'environnement et améliorer la fluidité entre le domicile et l'établissement et 7 appartements inclusifs pour des personnes plus autonomes. Par ailleurs, dans le cadre de l'Appel à Manifestations d'Intérêt émis par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, notre Fondation a pu créer de nombreuses places supplémentaires, voire de nouveaux dispositifs, aussi bien pour les adultes que pour les enfants, avec une majorité de places « hors les murs ».

2019 a été également l'année d'aboutissement de projets en construction, c'est ainsi que nous avons ouvert l'EAM de Sevrans. L'établissement dispose de 35 places : 30 places en internat dont 4 places en accueil temporaire et 5 places en accueil de jour pour adultes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA).

Nous avons également ouvert de nouveaux dispositifs et services dans le 78 et le 92 : deux Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) et 4 antennes de SAMSAH. Le PCPE est un nouveau type de dispositif élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la « réponse accompagnée pour tous ». Il vise à concevoir et organiser une réponse transitoire pour des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, n'ayant pas de réponse adaptée à leurs besoins. Les Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) proposent un accompagnement pour des adultes âgés de plus de 20 ans présentant des troubles de l'autisme, ayant une aptitude au travail et/ou à l'autonomie, domiciliés en milieu ordinaire ou dans des logements regroupés organisés en unité de vie (résidence sociale ou résidence autonomie).

Notre nouveau Projet Stratégique ne sera réalisable qu'avec la confiance de nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, collectivités, entreprises, mécènes et donateurs. Merci à eux de continuer à nous soutenir dans nos projets.

Enfin, je souhaite terminer en rappelant que tout ceci n'est faisable que grâce à un collectif de professionnels engagés, compétents, solidaires, innovants.

Au moment de l'écriture de ce rapport d'activité, après une crise sanitaire majeure, le collectif a démontré la réalité de l'incroyable solidarité en vigueur au sein de notre Fondation.

Merci à tous,



Ghyslaine WANWANSAPPEL
Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

Chiffres clés 2019

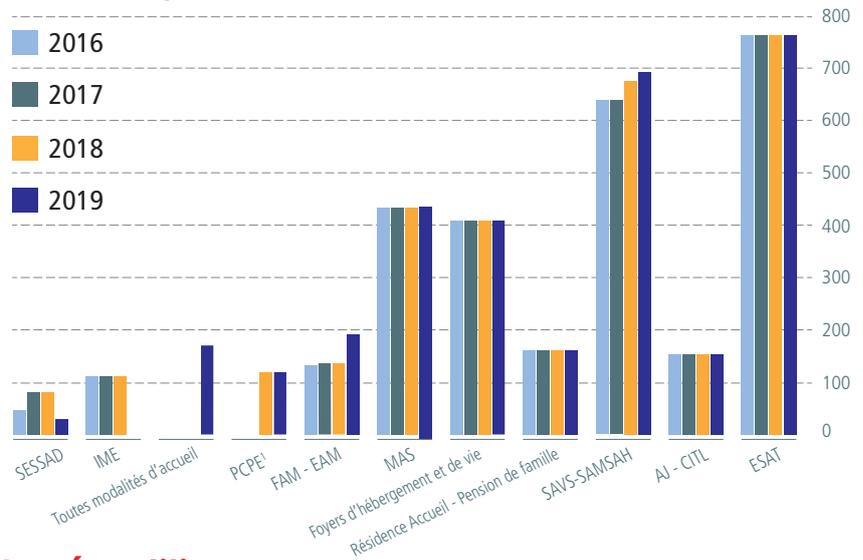
L'évolution du nombre de places et les ouvertures en cours

Avec l'ouverture de l'EAM Les Temps Modernes à Sevrans (93) de 40 places, la Fondation des Amis de l'Atelier conforte son engagement en faveur de l'accompagnement des personnes porteuses de Troubles du Spectre Autistique.

En 2019, l'agrément du Pôle enfance Seine-et-Marne (77) de la Fondation a évolué, passant d'une autorisation qui distinguait 48 places de SESSAD d'une part et 113 places d'IME d'autre part à une autorisation « toutes modalités d'accueil » qui permet une plus grande souplesse dans les accompagnements proposés.

Il est ainsi possible de conjuguer plus librement les modalités IME et SESSAD pour s'adapter à l'évolution des besoins de chaque enfant. Cette évolution est allée de pair avec une augmentation de la capacité de ce Pôle, qui est passé de 161 à 174 places ouvertes. Ceci porte le nombre de places ouvertes à la Fondation à 3 133 au 31 décembre 2019.

Nombre de places ouvertes

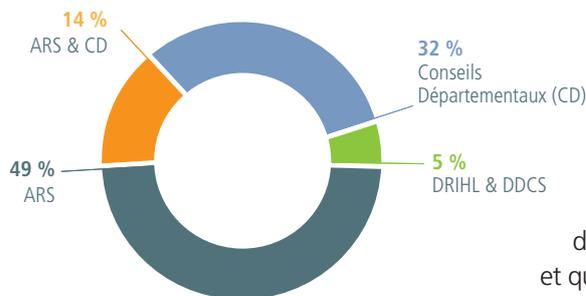


La répartition des places par financeur

La Fondation entretient des relations soutenues avec les organismes chargés du financement et du contrôle de ses établissements et services.

Le volet médicalisé de nos activités relève des compétences des Agences Régionales de Santé Île-de-France et Nouvelle Aquitaine, qui financent également les ESAT, tandis que les volets hébergement et suivi éducatif sont placés sous la compétence des Conseils Départementaux. La DRIHL et la DGCS sont des services de l'État qui autorisent et financent nos pensions de famille et nos Résidences Accueil.

Répartition des places par financeur (Hors GEM)



Ces relations partenariales ne se limitent pas aux aspects administratifs et financiers, mais permettent également d'échanger sur le développement qualitatif et quantitatif de notre offre.

LEXIQUE	AJ	Accueil de Jour	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
	ARS	Agence Régionale de Santé	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
	CD	Conseil Départemental	IME	Institut Médico-Éducatif
	DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
	DIGC	Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
	DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	EAM	Établissement d'Accueil Médicalisé	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile
	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail	UEMA	Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
	FH	Foyer d'Hébergement	UEEA	Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

¹ Le nombre de places des PCPE est une estimation, il peut être revu à la hausse ou à la baisse en fonction des demandes des autorités.

Le nombre de places en cours d'ouverture

Une place autorisée est une place dont la création a fait l'objet d'un accord de la part des financeurs, accord formalisé par un « arrêté de création ». Le différentiel entre le nombre de places autorisées et le nombre de places ouvertes s'explique par le délai incompressible entre l'octroi de l'autorisation administrative et l'ouverture effective des places, à l'issue de la construction ou de la transformation de locaux et de la tenue des visites de conformité et des commissions de sécurité obligatoires.

Ainsi, 308 places autorisées sont en cours d'ouverture : 40 pour l'IME de la Boussole Bleue qui, jointes à celles du SESSAD de la Boussole Bleue formeront le Pôle enfance 95 à Villiers-le-Bel. Quatre Résidences Accueil ouvriront dans les prochains mois au Vésinet (78), Nemours (77), Marcoussis (91) et Éragny (95). Une extension de 12 places à la MAS Plaisance (93) devrait ouvrir fin 2020. Le FAM interdépartemental 78-92 en cours de construction accueillera 50 personnes en situation de handicap psychique et 66 personnes porteuses de TSA. Quant à l'EAM de Brétigny-sur-Orge (91) dont le chantier démarrera en 2020, il comptera 30 places dédiées aux personnes avec TSA.

Type d'établissement, service ou dispositif		Nombre d'établissements, services et dispositifs en cours d'ouverture	Nombre de places autorisées en cours
SECTEUR ENFANCE	SESSAD		
	IME	1	40
SECTEUR ADULTE	Toutes modalités d'accueil		
	PCPE		
	FAM - EAM	3	146
	MAS	1	12
	Foyer d'hébergement - Foyer de vie		
	Résidence Accueil - Maisons Relais	4	110
	SAVS - SAMSAH		
	CITL - AJ		
ESAT			
Total général		9	308

Implantation géographique

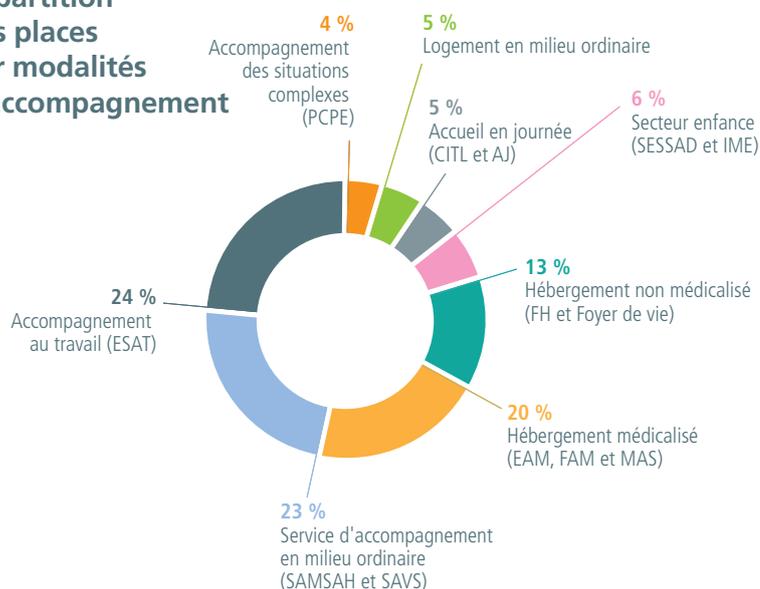
Grâce aux prochaines ouvertures, la Fondation va renforcer sa présence dans les départements des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis.

Départements	Nombre d'établissements et services ouverts	Nombre d'établissements et services en cours d'ouverture
75 - Paris	6	
77 - Seine-et-Marne	20	1
78 - Yvelines	9	3
87 - Haute-Vienne	6	
91 - Essonne	9	2
92 - Hauts-de-Seine	22	
93 - Seine-Saint-Denis	2	
94 - Val-de-Marne	15	
95 - Val-d'Oise	1	2
Total général	90	8

Le nombre de structures et la répartition des places

La répartition des places sur le secteur adulte reflète la richesse et la diversité des réponses proposées par la Fondation des Amis de l'Atelier où les services d'accompagnement des personnes en milieu ordinaire représentent 23 % de l'offre et l'hébergement (médicalisé ou non) 33 %.

Répartition des places par modalités d'accompagnement



Profil des personnes accompagnées par la Fondation

La Fondation en 2019 a accompagné **3 017 adultes et 351 enfants et jeunes** dans ses établissements, services et PCPE soit **3 368 personnes**².

Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies, par exemple, par un ESAT et un SAVS. Ainsi 351 adultes étaient suivis en 2019 par au moins deux structures différentes de la Fondation (hors Résidences Accueil ou Maisons Relais).

Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation propose un accompagnement précoce pour de jeunes enfants dès l'âge de 18 mois, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes. Ainsi, la personne la plus âgée avait, en 2019, **77 ans**.

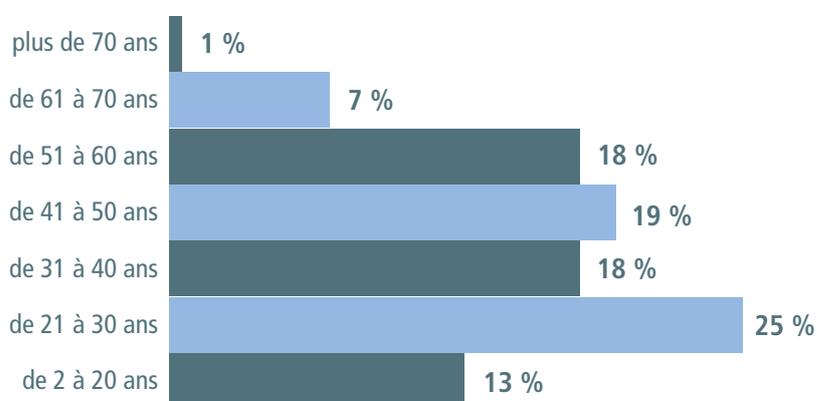
Parmi les jeunes adultes de plus de 18 ans, **35 étaient en « amendement Creton » en 2019**, et étaient, à ce titre, accompagnés par le Pôle enfance 77.

Zoom sur le secteur adulte

Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour **1 845 adultes**.

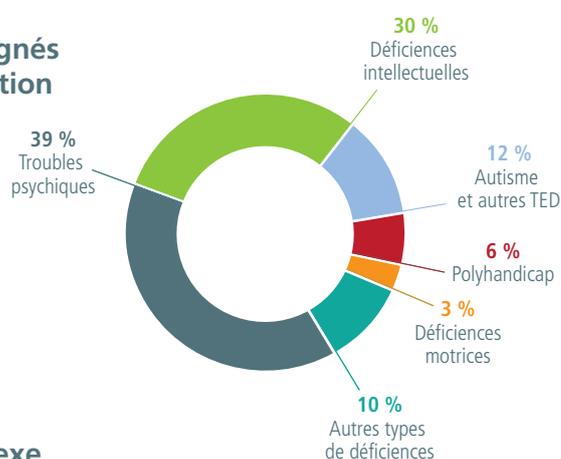


Répartition par tranches d'âge des personnes accompagnées

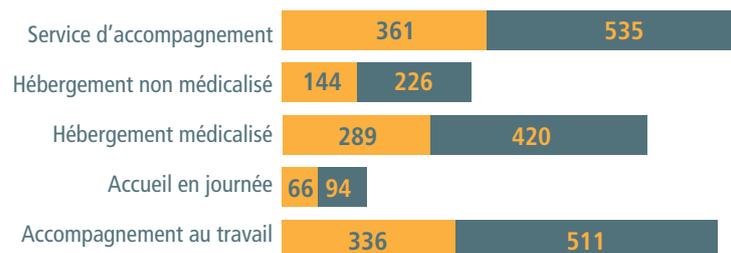


La forte proportion de personnes de plus de 40 ans (45%) nécessite d'adapter nos modes d'accompagnement à l'avancée en âge : préparation du départ à la retraite ou aménagement de poste des travailleurs en ESAT, adaptation des locaux et des activités de nos services et de nos établissements, développement d'une expertise spécifique et intensification du suivi médical...

Répartition des adultes accompagnés selon la classification ANAP



Répartition par sexe et par modalités d'accompagnement des adultes



■ Femmes : 37 % au total ■ Hommes : 63 % au total

² Sans compter les personnes logées en Résidence Accueil ou Maisons Relais ni les personnes adhérentes des GEM ou suivies par la Plateforme Insertion et Hanploi de la Fondation.

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une préoccupation majeure de la Fondation des Amis de l'Atelier :

- L'insertion professionnelle et le développement des compétences de chacun est une des priorités de la Fondation. Elle a accompagné 847 travailleurs en 2019 dans 8 ESAT. Dans trois départements franciliens (91, 92 et 94), un dispositif d'Emploi Accompagné « Hanploi & Moi » a démarré son activité en 2019 et ses prestations bénéficieront à terme à 115 personnes. Pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de travailler, les AJ et CITL proposent des activités favorisant la sociabilité et le développement des capacités – 160 personnes ont bénéficié de cette modalité d'accompagnement en 2019.
- Par ailleurs, la Fondation est gestionnaire de 7 Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) dans les départements 75, 77 et 78. Les GEM sont des lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement et porter des projets collectifs en autonomie. Les adhérents ont un rôle déterminant dans les propositions et la mise en œuvre des activités et sorties. Ils bénéficient de l'appui d'un animateur, salarié de la Fondation, et d'une association marraine. Par l'intermédiaire de ce dispositif, la Fondation des Amis de l'Atelier soutient la dynamique d'auto-support des adhérents.
- Nos 164 places en Résidence Accueil et Maisons Relais offrent aux personnes en situation de fragilité de véritables solutions de logement inclusif : les personnes ont le statut de locataire, sans limite de durée ou le temps d'un relais vers une solution d'habitat pérenne. Elles bénéficient du soutien de maîtres de maison qui ont également pour mission de proposer des temps d'échanges socialisants. Cet engagement de la Fondation dans ce domaine ne se dément pas puisque 110 places de Résidence Accueil étaient, en 2019, en cours de construction (départements 77, 78, 91 et 95).

Enfin, soutenir l'autonomie des personnes, y compris lorsque leur situation nécessite des soins constants, reste l'une de nos priorités et nous consacrons 36 % de notre capacité à l'accueil dans des établissements ou services médicalisés : 12 SAMSAH, 15 FAM et MAS ont ainsi dispensé leurs prestations à 1 051 personnes en 2019.



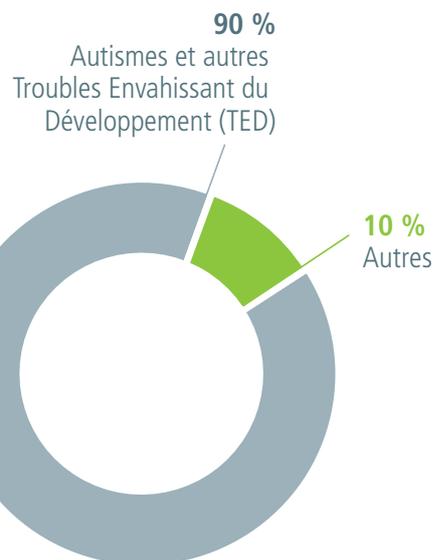
Zoom sur le secteur enfance

Le secteur enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier est spécialisé dans l'accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique (TSA). Il se déploie sur deux départements (77 et 95). La qualité de l'accompagnement d'enfants avec TSA de la Fondation repose sur la précocité de la prise en charge, l'expertise des intervenants, mais aussi sur l'adaptation des modalités d'accueil en fonction du profil et des besoins de chaque enfant. Nos prestations sont donc de durées, de formes et d'intensités variables, et adaptées à chaque situation.

Un partenariat étroit est poursuivi avec l'Éducation Nationale, notamment au travers du travail mené dans deux Unités d'Enseignement Maternelle et Élémentaire Autisme (UEMA et UEEA) totalisant 17 places dans des écoles en milieu ordinaire.

Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour **161 enfants**.

Répartition des enfants accompagnés selon la classification ANAP



Répartition par sexe des enfants accompagnés en 2019



Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

Avec ses 90 établissements et services, et plus de 2 000 salariés (plus de 1 950 en équivalent temps plein) au 31 décembre 2019, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet Institutionnel de la Fondation au service des personnes accueillies.

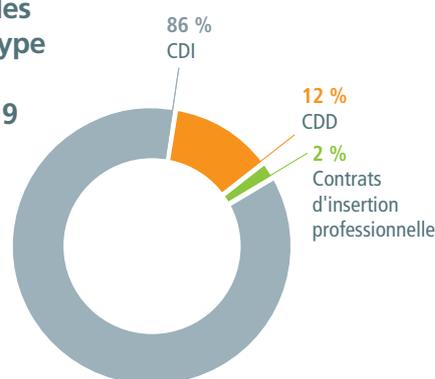
La politique ressources humaines est le reflet de ce Projet Institutionnel : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, visent à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.



2 062 salariés

dont près de **1 760** en **CDI**,
soit **86 %** des salariés

Répartition des
salariés par type
de contrat
au 31/12/2019

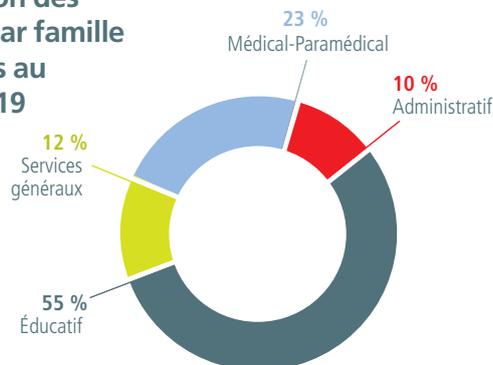


55 % des professionnels

dans les **métiers éducatifs**

23 % dans les **fonctions médicales**
et **paramédicales**

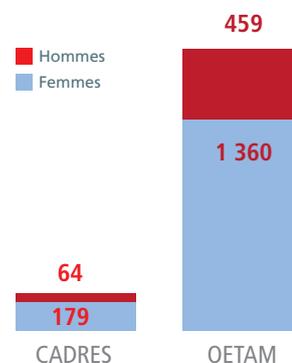
Répartition des
salariés par famille
d'emplois au
31/12/2019



75 % de **femmes**
et
25 % d'**hommes**



Répartition des
salariés par sexe
et catégorie
professionnelle
au 31/12/2019



Un taux d'emploi des **travailleurs handicapés** qui **s'élève à 6 %**,
dont **plus de la moitié d'emplois directs**

Accueillir et intégrer

La Fondation a pour priorité de fédérer ses salariés et de développer le sentiment d'appartenance à un collectif. Pour cela, un travail de restructuration du dispositif d'accueil et d'intégration de ses nouveaux salariés a été entamé en 2019 au sein d'un groupe de travail piloté par le Pôle Développement RH en lien avec des directeurs d'établissements et services. Le nouveau dispositif proposé à partir de 2020 aura pour enjeu de favoriser le développement d'une culture commune au sein de la Fondation.

En 2019,
les formations
de prévention
ont concerné

59 %

des participants

Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- Au sein de la DRH, une Responsable Santé et Sécurité au travail définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de la Fondation.
- Dans les établissements, des correspondants prévention – formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation.
- Pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux

risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations SST, Gestes et postures, Prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), Connaissance des pathologies mentales et psychiques, Gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, Formations en hygiène, etc.

- Des temps d'expression et de discussion mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux. **En 2019, la Direction Générale a mis en place un partenariat avec la plateforme d'écoute SPS, permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique en toute confidentialité.** De plus, la direction a initié fin 2019 une démarche de bien-être au travail avec la **mise en place d'un baromètre social, qui sera renouvelé tous les 2 ans. Les résultats seront analysés par établissement afin de permettre de définir des plans d'amélioration de la qualité de vie au travail.**

En 2019, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 59 % des participants et plus de 43 % du total des heures de formation dispensées.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

En 2019, la Fondation des Amis de l'Atelier a renouvelé les mandats de ses instances en mettant en place en juin des CSE (Comité Social et Économique). Avec un taux de participation frôlant les 30 %, 5 syndicats sont maintenant représentatifs au sein de la Fondation : FO, CFDT, CFTC, CGT et Sud.

Avec 10 CSE d'établissements, 1 Comité central social et économique d'entreprise, 54 Représentants de proximité, 5 Délégués syndicaux centraux et 9 Délégués syndicaux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

Pas moins de 149 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues.

Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

Le Plan de Développement des Compétences 2019 de la Fondation a été réalisé à partir des besoins exprimés par les directeurs d'établissement et les directions fonctionnelles du Siège afin de disposer d'une vision précise des enjeux stratégiques et des projets prioritaires qui nécessitent de mobiliser des actions de formations. Il s'est également appuyé sur les orientations prioritaires définies par la Direction Générale et la Direction des Ressources Humaines, et sur les obligations légales et réglementaires du secteur médico-social. De plus, un comité d'arbitrage composé de la Direction des Ressources Humaines et des Directeurs Territoriaux et Départementaux a été constitué afin de valider les différentes actions à déployer.

Ainsi, des formations nécessaires à un accompagnement de qualité et au développement des compétences des collaborateurs ont été mises en œuvre notamment sur les thèmes de l'accompagnement médico-social, de la compréhension des pathologies et des handicaps, des savoir-faire techniques propres à chaque métier ou encore de la pratique managériale.

En 2019,

87 collaborateurs

ont débuté ou finalisé
un parcours de
formation diplômant
ou certifiant

Par ailleurs, suite à la création du Pôle Développement RH au sein de la Direction des Ressources Humaines, une nouvelle gestion de l'activité formation a été mise en place pour permettre désormais d'avoir une visibilité élargie sur l'ensemble de l'offre de formation de la Fondation et d'optimiser les financements en exploitant l'ensemble des dispositifs de formation.

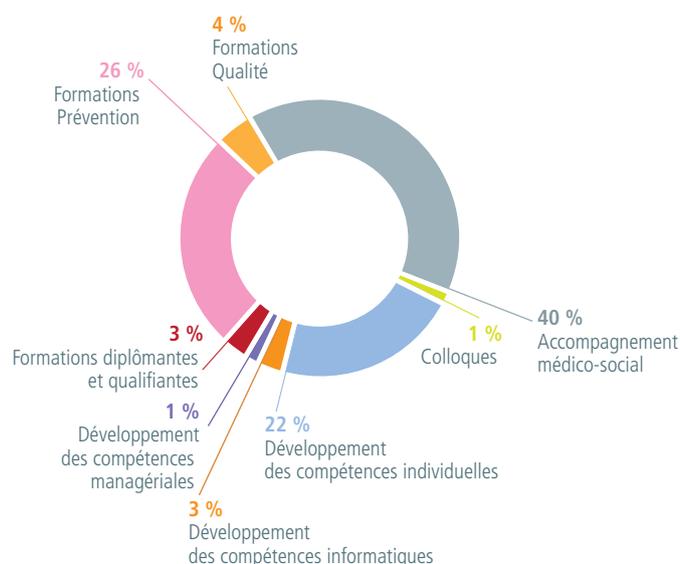
De ce fait, on constate que le nombre total de stagiaires formés en 2019 a presque triplé par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est principalement liée à la comptabilisation, depuis 2019, des actions de formation financées par les fonds propres de la Fondation et les Crédits Non Reconductibles dans le Plan de Développement des Compétences de la Fondation.

La Fondation continue également d'accompagner la professionnalisation de ses collaborateurs et l'accès aux formations diplômantes en finançant des VAE, dispositifs d'alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation) et CPF de transition professionnelle (ancien CIF). **En 2019, 87 collaborateurs ont débuté ou finalisé un parcours de formation diplômante ou certifiant ; soit l'équivalent de 3 % des stagiaires formés.**

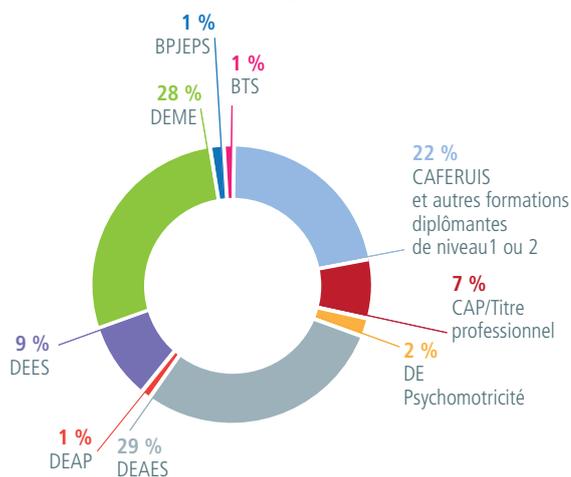
Aussi, afin de garantir un accès à la formation et un développement des compétences constant à ses équipes, la Fondation a maintenu à 2 % de la masse salariale brute sa contribution à la formation professionnelle.

Dans une logique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui vise la diversification des parcours professionnels et l'élargissement de l'offre de formation de la Fondation, un groupe de travail sur la création du centre de formation interne de la Fondation a été piloté par le Pôle Développement RH en lien avec des directeurs d'établissements et services de la Fondation. Les réflexions menées par ce groupe de travail sur la future organisation du centre de formation interne de la Fondation se poursuivront en 2020.

Répartition des thèmes de formation tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage du nombre d'heure de formation dispensées)



Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation



Service social, santé et prévoyance

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le Projet Institutionnel de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition 4 jours ½ par semaine pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En avril 2019, l'assistante sociale a vu son temps de travail augmenté à temps plein. Elle a mis en place des journées d'information retraite pour les salariés concernés et intéressés, cadres et non cadres.

En 2019, 274 salariés ont été reçus par l'assistante sociale, et 1 014 entretiens (physiques et/ou téléphoniques) ont été réalisés.

Tous les salariés de la Fondation bénéficient par ailleurs d'une couverture sociale complémentaire pour la santé et la prévoyance, à adhésion obligatoire* et à caractère familial.

En 2019, la cotisation mutuelle est demeurée à coût constant. Ainsi, la cotisation mutuelle s'élève à 50,18 € pour un salarié non cadre et 59,97 € pour un salarié cadre. Les salariés peuvent également bénéficier d'une prise en charge intégrale des verres optiques et de tarifs négociés sur les prothèses dentaires et auditives en ayant recours à des praticiens affiliés au réseau Santé Clair.

* Sauf cas de dispense prévus par le contrat d'assurance.

Rapport financier 2019

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

En 2019, la Fondation poursuit la structuration de son organisation tout en continuant à se développer de façon soutenue.

2019 aura été une année dense sur le plan du développement, qu'il soit au titre d'extensions d'activités existantes ou d'ouvertures de nouveaux établissements.

La Fondation a ainsi ouvert certains établissements ou étendu les capacités d'autres en 2019 :

- le Foyer d'Accueil Médicalisé de Sevran,
- la Plateforme externe d'Emploi Accompagné sur le département 92 ainsi qu'une extension de celle du 94,
- 2 Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) en ouverture anticipée du futur projet de plateforme de Bécheville,
- une extension de capacité des 9 places sur le SAMSAH de Vitry-sur-Seine,
- l'ouverture d'une troisième antenne pour le SAMSAH Sud Seine-et-Marne ainsi que la mise en place d'une équipe de coordination de parcours en santé mentale,
- le renforcement du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées 94.

On enregistre, de plus, financièrement l'effet « année pleine » du déploiement des dispositifs suivants :

- GEM de Paris (ouverture second semestre 2018),
- GEM de Nemours (ouverture second semestre 2018),
- les 4 antennes SAMSAH de la Plateforme Interdépartementale 78/92 (ouverture au 1^{er} décembre 2018),
- les Plateformes externes d'Emploi Accompagné sur les départements 91 et 94.

Cette année et pour la première fois, les provisions indemnités départ en retraite ont été enregistrées en nos comptes et ce sur tous les établissements de la Fondation. Historiquement la Fondation avait fait le choix de ne pas comptabiliser les indemnités départ en retraite et de les faire apparaître en engagement hors bilan en annexe de nos comptes.

L'intégration dans nos comptes de cette provision nous permettra, à l'avenir et lorsque la plupart des établissements seront sous CPOM en 2022, d'assurer une plus grande stabilité de l'équilibre financier de nos établissements. Le montant de cette provision s'élève à 4 976 857,99 € au 31/12/2019. L'intégralité de ce montant a été comptabilisée en compte de charges et sera présentée à nos financeurs. Ce montant est retraité au sein de nos comptes annuels pour ne faire apparaître que l'impact de la variation de cette provision entre 2019 et 2018. Cette variation s'élève à 320 831,55 €.

Le Conseil d'Administration a aussi souhaité poursuivre sur 2019 le versement de la prime dite « pouvoir d'achat » déjà adopté en 2018. Cette prime défiscalisée et versée sous conditions et plafonds de rémunération a été décidée en fin d'année 2019 (versée début 2020) pour un montant de 850 K€ au total.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 136 211 263,83 € en augmentation de 2,91 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 138 351 257,30 € en augmentation de 2,89 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 131 515 392,75 € en augmentation de 1,30 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 133 963 695,94 € en augmentation 1,35 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 4 387 561,36 €. Le résultat comptable sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 3 552 994,12 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2019 s'établit à un déficit de - 395 965,31 € contre - 601 187,37 € en 2018.

Investissements

En 2019, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 14,13 M€ contre 8,03 M€ en 2018. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de Bougligny) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Sevran, projet de Plateforme de Bécheville).

Bilan au 31.12.2019

ACTIF	BRUT 2019	AMORTISSEMENT 2019	NET 2019	RAPPEL 2018
ACTIF IMMOBILISÉ	186 931 439,21	87 857 155,43	99 074 283,78	93 356 297,54
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000 923,34	828 996,14	171 927,20	256 052,92
Frais d'établissement	276 724,12	152 031,02	124 693,10	17 304,67
Autres immobilisations incorporelles	724 199,22	676 965,12	47 234,10	238 748,25
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178 366 165,84	87 021 146,64	91 345 019,20	85 349 827,63
Terrains et agencement de terrains	7 193 249,73	28 539,94	7 164 709,79	7 168 224,72
Constructions	107 479 721,27	49 339 889,50	58 139 831,77	61 839 539,07
Installation technique matériel et outillage	11 717 263,02	9 434 336,55	2 282 926,47	2 212 247,62
Autres immobilisations corporelles	39 652 794,00	28 218 380,65	11 434 413,35	10 962 661,34
Immobilisations corporelles en cours	12 323 137,82		12 323 137,82	3 167 154,88
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 564 350,03	7 012,65	7 557 337,38	7 750 416,99
Titres immobilisés	3 899 767,75		3 899 767,75	3 943 515,36
Prêts	2 659 926,85		2 659 926,85	2 488 462,17
Autres immobilisations financières	1 004 655,43	7 012,65	997 642,78	1 318 439,46
ACTIF CIRCULANT	69 943 677,50	587 329,74	69 356 347,76	59 364 079,54
STOCKS	473 159,30	2 815,63	470 343,67	428 737,42
Matières premières et fournitures	424 087,37	2 815,63	421 271,74	373 248,51
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	49 071,93		49 071,93	55 488,91
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES CRÉANCES	222 653,85	584 514,11	222 653,85	181 151,28
Usagers et comptes rattachés	13 993 003,96	534 514,11	13 458 489,85	12 270 538,49
Autres créances	2 064 996,27	50 000,00	2 014 996,27	2 269 508,78
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT DISPONIBILITÉS	6 854 287,59		6 854 287,59	6 301 323,68
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	46 122 747,23		46 122 747,23	37 641 355,83
TOTAL ACTIF	256 875 116,71	88 444 485,17	168 430 631,54	152 720 377,08

PASSIF

	2019	RAPPEL 2018
FONDS ASSOCIATIFS	94 504 117,63	84 097 901,30
FONDS PROPRES	67 872 281,22	64 333 748,95
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04	50 465 240,04
Réserves	14 553 128,13	13 670 230,88
Report à nouveau	- 1 533 648,31	- 2 104 917,31
Résultat de l'exercice	4 387 561,36	2 303 195,34
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	26 631 836,41	19 764 152,35
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 6 852 150,02	- 1 751 421,67
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	10 780 935,80	9 487 204,80
Subventions d'équipement	14 066 118,48	3 405 733,63
Provisions réglementées	8 636 932,15	8 622 635,59
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 068 246,72	1 056 912,90
Provisions pour risques	914 610,02	848 452,19
Provisions pour charges	5 153 636,70	208 460,71
FONDS DÉDIÉS	2 094 099,85	1 738 399,80
Sur subventions de fonctionnement	2 094 099,85	1 738 399,80
Fonds dédiés sur Fondation		
DETTES	65 764 167,34	65 827 163,08
Emprunts et dettes établissements de crédit	39 398 193,01	40 114 648,53
Emprunts et dettes financières diverses	2 327 248,89	2 432 761,35
Redevables créditeurs	366 503,69	323 821,99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 569 476,55	4 405 848,06
Dettes fiscales et sociales	16 195 496,84	16 683 514,76
Dettes sur immobilisations	2 395 299,33	1 358 409,80
Autres dettes	474 634,60	476 752,50
Produits constatés d'avance	37 314,43	31 406,09
TOTAL PASSIF	168 430 631,54	152 720 377,08

Comptes de résultat 2019

CHARGES	2019	Rappel 2018
Charges d'exploitation	131 515 392,75	129 824 947,37
Achats nets de marchandises	7 020,89	6 346,21
Achats nets de matières premières & fournitures	1 719 798,54	1 709 007,98
Achats nets d'autres approvisionnements	317 102,64	525 408,89
Achats prestations de services refacturées	124 684,28	160 846,26
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 257 087,18	6 228 455,62
Autres charges externes	23 737 047,79	22 746 956,45
Impôts taxes assimilés	7 279 674,09	4 474 931,70
Salaires et traitements	59 860 789,62	58 335 346,56
Charges sociales	23 355 377,60	27 011 135,00
Dotations aux amortissements / immo	7 844 805,40	7 959 070,19
Provision sur actif circulant	65 144,75	176 642,50
Provisions pour litiges	249 790,24	161 147,00
Provisions pour grosses réparations		40 513,33
Provision départ Retraite	320 831,55	31 682,00
Provisions pour risques et charges		50 000,00
Autres charges	376 238,18	207 457,68
Charges financières	633 607,11	750 917,38
Intérêts et charges assimilés	552 672,60	750 917,38
Dotations aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP	43 399,35	
Autres charges financières	37 535,16	
Charges exceptionnelles	833 824,04	920 213,46
Sur opérations de gestion	97 069,78	65 926,20
Sur exercice antérieur		
Sur opérations en capital	33 386,36	28 236,73
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	93 821,32	93 677,88
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		5 116,14
Dotations prov. réglementées/Immobilisations	609 546,58	727 256,51
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	980 872,04	663 157,01
TOTAL CHARGES	133 963 695,94	132 159 235,22
Excédent	4 387 561,36	2 303 195,34
dont résultat d'exploitation	4 695 871,08	2 529 772,43
dont résultat financier	- 395 965,31	- 601 187,37
dont résultat exceptionnel	443 355,64	532 316,74
dont résultat sur ressources affectées	- 355 700,05	- 157 706,46
PRODUITS	2019	Rappel 2018
Produits d'exploitation	136 211 263,83	132 354 719,80
Ventes de marchandises	123 380,06	94 577,99
Production vendue	2 713 403,91	2 632 276,45
Prestations de services	12 112 304,43	12 185 236,20
Production stockée	286,03	6 501,82
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	107 735 138,66	104 681 419,35
Subventions d'exploitation	3 003 832,47	2 173 755,24
Reprise sur provision	603 036,81	820 602,74
Transferts de charges	454 459,06	513 846,17
Autres produits	9 465 422,40	9 246 503,84
Produits financiers	237 641,80	149 730,01
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	237 641,80	149 730,01
Produits exceptionnels	1 277 179,68	1 452 530,20
Sur opération de gestion	393 281,19	321 862,83
Sur exercice antérieur		
Sur opération en capital	288 648,47	272 783,84
Reprises sur provisions	595 250,02	857 883,53
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	625 171,99	505 450,55
TOTAL PRODUITS	138 351 257,30	134 462 430,56
Excédent	4 387 561,36	2 303 195,34
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 552 994,12	1 141 393,22

Créances

En termes de recouvrement de créances, la Fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2019 à 10,63 M€ contre 9,87 M€ en 2018 (décalage de versement et d'encaissement de la dotation). Les créances douteuses diminuent de 325 K€ (- 37,52 %).

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2019 s'établit à 52,98 M€ contre 43,94 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation n'a pas mobilisé d'emprunt en 2019. L'endettement brut s'élève à 41,73 M€ à fin 2019 contre 42,55 M€ en 2018 (-1,93 %).

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2019 s'élèvent à 94,5 M€. Ils progressent de + 10,4 M€ (+ 12,37 %) par rapport à la situation du 31 décembre 2018. Cette évolution est notamment due à l'intégration de la subvention d'investissement du projet Bécheville dans nos comptes pour 9 736 K€.

Le ratio Emprunts et dettes financières sur Fonds associatifs passe à 0,44 contre 0,51 en 2018.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2019 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 56,1 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 5,8 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 55,9 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2019 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 risquent d'avoir des conséquences sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des nombreuses mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations. Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêtés des comptes, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, en particulier au regard des nombreux aménagements mis en place par les divers financeurs.

Les travaux de l'IME La Boussole Bleue ont souffert des conséquences de la crise sanitaire, l'ouverture de cet établissement est désormais prévue sur le second semestre 2020. Le projet majeur de la Fondation en termes d'offre de services sera la poursuite des travaux de la future plateforme interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique). L'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé est prévue pour juin 2021 et fera l'objet d'un CPOM dédié. La Fondation poursuivra en 2020 l'amélioration de son organisation, dans son pilotage, des outils et des moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini dans son nouveau Projet Stratégique et son Projet Institutionnel. La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'Administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la désensibilisation de la dette financière, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Stanislas JACQUEY, Trésorier

Un nouveau Projet 2020-2025

pour la Fondation des Amis de l'Atelier



De ses origines, la Fondation des Amis de l'Atelier garde profondément ancrée en elle cette conviction que toute personne porte en elle une richesse à même de se révéler dans un environnement propice. Elle entend donc créer les conditions pour cela et ainsi contribuer à construire une société dans laquelle chacun trouve sa place, en se mettant au service des personnes à risque d'exclusion et, plus spécifiquement des personnes qui souffrent d'un handicap et doivent vivre dignement avec.

À cet effet, elle met l'accent sur :

La primauté et l'unicité de la personne

Dans une société qui valorise la performance individuelle, la Fondation choisit de mettre en avant la personne, quelles que soient ses limites. Elle affirme la nécessité de partager la parole avec les plus vulnérables et la nécessité de promouvoir des attitudes qui leur permettent de construire sur leurs fragilités. Chaque personne doit être accueillie comme unique, avec sa personnalité et ses singularités. Pour la Fondation, ce sont là sa vocation et ses compétences professionnelles. C'est pourquoi discrimination et jugement doivent être prohibés.

Le refus de la fatalité...

La Fondation (anciennement association) des Amis de l'Atelier a joué un rôle actif dans la création de la Fédération de l'Entraide Protestante ; Fédération aujourd'hui reconnue par l'État comme tête de réseau nationale des associations protestantes engagées dans la lutte contre l'exclusion et dont elle est membre. Ces associations se regroupent pour affirmer que « la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance, ne sont pas des fatalités ». Elles tiennent à le traduire en actes.

... Et l'espérance

Porteuse d'une espérance au-delà de toute espérance, la Fondation des Amis de l'Atelier entend s'attacher aux signes positifs les plus ténus et témoigner que des ressources insoupçonnées peuvent se déployer dans les situations les plus complexes. Confrontée aux limites de la vie humaine comme à celles des propositions institutionnelles, la Fondation recherche au jour le jour l'équilibre propre à chaque situation, en vue de manifester de manière inconditionnelle sollicitude, soins et accompagnement.

L'authenticité

La multiplicité et parfois la complexité des situations rencontrées dans l'accompagnement, confrontent les professionnels à certaines limites. Limites qui imposent à la Fondation d'adopter en permanence une posture d'authenticité avec ses différents interlocuteurs ; ce qui suppose également d'accepter les remises en question constructives lorsque c'est nécessaire. Dans chacun de ses établissements et services, la Fondation des Amis de l'Atelier est également soucieuse de maintenir une cohérence profonde entre ses pratiques quotidiennes et ses références.

La prise en compte de la spiritualité dans le respect de la laïcité

Conformément au principe de laïcité, la Fondation prend en compte les convictions spirituelles de la personne qu'elle accompagne. Elle est à l'écoute des questions existentielles exprimées par les résidents et par celles et ceux qui les accompagnent. Elle se refuse à tout prosélytisme.

Notre ambition

La Fondation des Amis de l'Atelier se place dans la perspective d'apporter le meilleur accompagnement qui soit pour chaque personne accueillie, sans distinction, et pour cela d'agir à tous les niveaux qui y participent : terrain, administratif ou logistique. L'action de la Fondation se déploie tout particulièrement avec l'objectif de répondre aux ambitions suivantes posées par la gouvernance de la Fondation :

Accueil et respect de l'expression de la personne

La Fondation doit favoriser l'expression de la personne sous ses différentes formes. En particulier, elle doit lui permettre d'affirmer ses choix et ses convictions tout en intégrant le cadre institutionnel, et elle doit veiller à l'associer à hauteur de ses capacités, à la définition des objectifs et modalités d'action la concernant, notamment dans le cadre de la construction de son projet individualisé. La personne accompagnée est encouragée à décider elle-même des rythmes et des rites sociaux, tout comme à s'exprimer en développant ses capacités motrices, sensorielles, cognitives ou relationnelles qui toutes contribuent à favoriser son autonomie. Solliciter le libre consentement et l'adhésion de la personne ou le cas échéant, de son représentant légal comme de sa famille, est un impératif pour la Fondation. Néanmoins, le fait qu'un débat entre le « possible » et le « souhaitable » puisse exister ne peut être éludé. Pour cela, la Fondation met en place des lieux de questionnements éthiques qui permettent des remises en question ainsi que l'évaluation des pratiques au regard tant du droit que de ses valeurs fondatrices ou encore que de la sécurité des personnes.

Une démarche résolument inclusive

L'accès à une vie sociale et citoyenne pleine et entière pour les personnes en situation de handicap est une ambition affichée par la loi. La Fondation la reprend à son compte et s'attache à développer l'inclusion sociale dans ses différentes composantes. Attentive aux développements et aux dispositifs qui existent en la matière, la Fondation conduit des actions dans des domaines aussi divers que la scolarisation des enfants avec Troubles du Spectre Autistique, l'emploi accompagné des travailleurs ou l'habitat en milieu ordinaire. Au quotidien, la Fondation des Amis de l'Atelier cherche à faciliter la participation de la personne accompagnée à la vie de la Cité. Créer des passerelles et des partenariats dans des domaines tels que la pratique sportive ou la vie culturelle, valoriser les compétences, le rôle et l'apport des personnes en situation de handicap pour la Cité et la société, ouvrir les portes des établissements, sont autant de moyens auxquels la Fondation fait appel. Ces actions sont aussi un moyen de favoriser le changement de regard de la société sur la personne en situation de handicap ; ce qui représente un enjeu fort dans toute démarche inclusive. Le maintien mais aussi l'élargissement du réseau relationnel de la personne en situation de handicap constituent un autre enjeu en matière d'inclusion. Dans ce sens, la préservation des relations avec la famille ne peut être négligée, dans le respect du libre choix individuel.

Être force de proposition et d'innovation

Historiquement, la Fondation s'est développée dans une dynamique visant à répondre à des besoins de société. D'autre part, bien des questions nées le plus souvent de la pratique des équipes auprès des personnes accompagnées, ont été des défis pour la Fondation, et ont nécessité une part d'innovation pour y répondre au mieux. Aujourd'hui, forte d'un savoir-faire nourri par une expérience toujours plus importante, la Fondation se doit de continuer à mobiliser des ressources pour répondre à des besoins nouveaux ou encore non couverts, en étant un lieu de partage d'expériences, de recherche d'innovations ou de participation à des programmes de recherche.



La déclinaison stratégique du Projet Institutionnel réaffirme les enjeux suivants sur son cœur de métier :

- Affirmer la primauté de l'exercice du droit commun dans l'accueil et l'accompagnement. Nos priorités sont de développer les réponses inclusives existantes et d'en créer de nouvelles et d'accompagner les professionnels dans ce changement de pratiques et de postures.
- Favoriser l'émergence de l'auto-détermination et adapter l'accompagnement à ce principe. Nos priorités sont de favoriser l'expression de la volonté des usagers en s'appuyant notamment sur leur savoir expérientiel et de favoriser la pair-aidance.
- Développer une expertise et garantir un socle commun de pratiques, quelle que soit la typologie du handicap. Pour ce faire, la Fondation des Amis de l'Atelier affirmera un socle commun de pratiques professionnelles incontournables, en général et par typologie de handicap, s'assurera de sa diffusion et favorisera son application. Enfin, elle situera son expertise interne au regard des recherches et bonnes pratiques externes qui font référence.
- Agir en direction des aidants en offrant à l'entourage (famille et proches) des dispositifs de soutien, d'information, de formation, de répit et d'accompagnement.
- Développer une culture médicale et soignante en organisant et pilotant les ressources médicales, soignantes et paramédicales au service de la politique médicale et de prévention. Cette politique médicale sera rendue visible en interne comme en externe.
- Relever le défi des nouvelles technologies et favoriser en priorité l'acculturation numérique au service de l'inclusion des usagers.

Ces enjeux liés au cœur de métier seront soutenus par :

- Une organisation et un management adaptés aux évolutions des politiques publiques et aux ambitions de la Fondation. La Fondation des Amis de l'Atelier aura comme priorités de faire évoluer son modèle organisationnel, réinterroger sa politique managériale et favoriser l'appropriation des évolutions attendues pour les professionnels.
- Le développement d'un dispositif de pilotage permettant l'efficacité globale de la Fondation au travers, notamment et prioritairement, de la définition d'indicateurs de pilotage pertinents et adaptés, de l'accessibilité de l'information et de la mise en place d'un contrôle interne.

La Fondation a également pour enjeux majeurs de :

- Insuffler une politique de gestion des risques apprenante avec en priorité la mise en place de plans de prévention et de gestion des risques adaptés et partagés en bonnes pratiques.
- Maîtriser la capacité de développement et favoriser l'innovation pour répondre aux besoins actuels et futurs. La Fondation s'attellera à créer les conditions y compris financières pour une politique de développement réaliste et proactive répondant aux orientations du Conseil d'Administration et à créer les conditions d'un collectif favorisant les innovations, leur diffusion et leur duplication.
- Structurer et favoriser les partenariats dans le cadre d'une politique générale et adaptée.
- Développer une culture commune au sein de la Fondation. La Fondation souhaite en priorité fédérer ses salariés et développer le sentiment d'appartenance à un collectif mais également structurer la formation interne de ses salariés en développant le service formation.



Soyons tous acteurs et porteurs de ce projet !

Rendez-vous sur notre site
www.fondation-amisdelatelier.org
pour découvrir le nouveau
Projet 2020-2025 de la Fondation et visionner
la vidéo de présentation.

ou scannez le QR Code ci-dessous :



Si vous souhaitez recevoir la présentation du Projet 2020-2025 de la Fondation par courrier,
envoyez votre demande par email à communication@amisdelatelier.org.

Focus sur la **politique santé**

Un des enjeux de ce projet 2020-2025 est de développer une culture médicale et soignante au service du déploiement de la politique santé, médicale et de prévention.

La Fondation des Amis de l'Atelier inscrit la santé des personnes en situation de handicap dans ses axes stratégiques et a annoncé le 1^{er} juillet 2019 la nomination du Docteur Catherine Fayollet (Psychiatre des Hôpitaux, Médecin du sport et Médecin fédéral de la Fédération Française du Sport Adapté, après une carrière hospitalière comme Chef de service puis Responsable de pôle en psychiatrie adulte) au poste de Directrice médicale.

L'objectif de la Fondation, au travers de cette politique santé est de faire un focus sur l'accompagnement des usagers vers la meilleure santé globale possible. La santé des personnes accueillies est un droit pour toute personne accompagnée et représente un axe stratégique pour tous les établissements. La Fondation souhaite rendre visible ses actions en termes de santé pour toutes les personnes accueillies, les développer et les structurer. Elle inscrit la qualité des soins et la prévention des risques liés aux soins dans sa culture qualité et gestion des risques.

Au sein de la Fondation, les personnes accompagnées sont porteuses de handicap mais avec des formes différentes, plus ou moins complexes et invalidantes : déficience intellectuelle, handicap psychique, polyhandicap, quelques maladies rares, à tous les âges de la vie. La Fondation a de plus en plus d'établissements médicalisés, et les établissements non médicalisés sont fréquemment aux prises avec des problématiques soins en sus des axes prévention, accompagnement à la santé.

Cette politique santé comporte trois volets :

• Volet Prévention santé :

Prévention primaire, secondaire (détecter, à un stade précoce, des maladies qui n'ont pas pu être évitées par la prévention primaire) et tertiaire (ensemble des moyens mis en œuvre pour éviter la survenue de complications et de rechutes des maladies).

Dans ce volet les principales thématiques repérées sont le vieillissement de la population avec handicap, les facteurs de risque que sont la sédentarité, l'obésité, le tabagisme et le polyhandicap. Ce volet prévention vise à favoriser l'autonomie et la responsabilisation de la personne dans son hygiène de vie et ses soins et pour cela informer, sensibiliser, puis accompagner dans le respect des choix de chacun.

Les pistes envisagées sont donc d'améliorer l'accès aux actions de dépistage et de prévention : généraliser le bilan de santé annuel, organiser l'accès aux centres d'examen de santé de la CPAM et des centres de soins, mettre en place des partenariats pour des actions de repérage et de dépistage précoce pour les sujets vieillissants incluant des bilans psycho-gériatriques.

Un des axes forts est de promouvoir la santé par l'activité physique régulière, raisonnable, adaptée, et ainsi maintenir ou retrouver une condition physique la meilleure possible, lutter contre la sédentarité et ses effets nocifs, agir en prévention de l'obésité (en associant des ateliers diététique, des ateliers goût), participer à la réduction du stress, de l'anxiété et des autres troubles psychologiques.

Un programme « Sport & Santé » sera inscrit pour chaque usager dans son projet individualisé avec de l'activité physique ou sportive et des ateliers santé adaptés.



• Volet Soins :

Dès l'admission, la santé et les soins seront intégrés aux axes du Projet Personnel Individualisé dans les établissements médicalisés. Un axe santé sera également à développer dans les établissements non médicalisés à la mesure de l'orientation de l'établissement et de l'autonomie des personnes accueillies.

La Fondation apporte un soin particulier à l'accès aux soins somatiques tout au long du parcours d'accompagnement et en particulier pour les personnes dys-communicantes ou avec polyhandicap (y compris soins dentaires, suivi gynécologique) ainsi qu'aux soins prodigués en interne en établissement médicalisé. L'observance des traitements médicamenteux dans le respect de règles de gestion des traitements en établissement médico-social (circuit du médicament en établissement médico-social médicalisé, adaptation à l'autonomie de la personne et son accompagnement dans les établissements non médicalisés) est également une priorité. L'information sur les traitements, l'évaluation et l'accompagnement vers l'autonomie la plus grande possible, les entretiens motivationnels en cas de refus de traitement et le lien avec les médecins prescripteurs sont des facteurs incontournables pour une bonne observance du traitement.

Une attention particulière et un focus sont faits sur le polyhandicap, où la dimension soins est très prégnante.

La qualité du dossier soins et du dossier médical informatisés de même que le recueil des événements indésirables graves liés aux soins et leur analyse et l'appropriation des protocoles soins participeront à la qualité des soins.

• **Volet Médico-éducatif d'accompagnement à la santé**

La Fondation réaffirme l'importance d'un diagnostic partagé dans la construction du Projet Santé dans le Projet Individualisé de la personne accueillie et de l'évaluation structurée avec des outils validés. Elle mettra tous les moyens afin de pouvoir répondre aux comportements à problèmes dans une approche pluri-professionnelle et avec des moyens adaptés (espaces de repos, salles d'hypostimulation et chambres d'apaisement).

Elle poursuivra et développera l'axe de la réhabilitation psycho-sociale (champ où le médico-social a toute sa place : ateliers, accompagnements, job coaches, etc., en complémentarité des soins dispensés dans le sanitaire). La promotion de la santé relèvera des actions menées de façon concertée par toute l'équipe médico-éducatif : mettre en place des actions d'éducation à la santé individuelles ou en groupe (hygiène, contraception, diététique, prévention des addictions...). La promotion de la santé par l'activité physique régulière, raisonnable et adaptée pour chacun, quel que soit son niveau de handicap sera également un des axes forts de ce Projet Santé.

Formation des professionnels, partage d'expérience, travail en pluri-professionnalité, seront nécessaires à la mise en place effective de ce projet. Les activités devront être valorisées et, pour cela, définies avec des objectifs ciblés et évaluables, pour en affiner les indications et le suivi dans le Projet Individualisé construit en lien avec l'utilisateur. Les ateliers santé et des actions d'information santé devront être adaptés aux usagers.

Le déploiement du Projet Santé dans les services et établissements médico-sociaux permettra la prise en compte d'un droit des personnes accompagnées à accéder à la meilleure santé possible et aux actions de prévention et dépistage. C'est, pour la Fondation, un enjeu important en termes de santé publique et en termes sociétal.





Implantation

Les établissements et services



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) - ■ Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) : Ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- La Plateforme Insertion & Hanploi : Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- Établissement en projet.

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15
Foyer de Vie : 8

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 50
GEM : 67 adhérents à terme

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
5	GEM	Paris 12	75012 Paris	07 62 87 50 57	gemparis12@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX



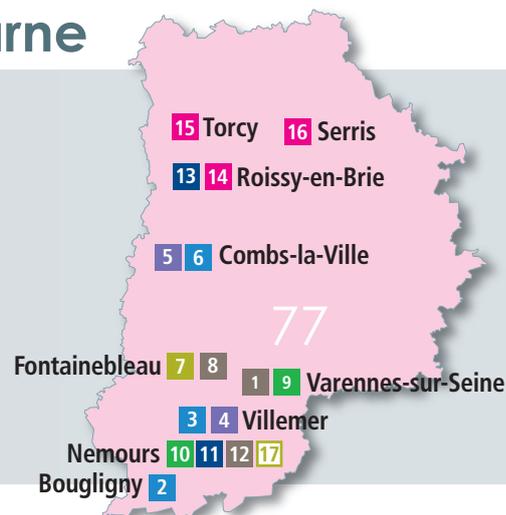
► Total des places

GEM : 105 adhérents
FAM : 42
MAS : 112

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
SAVS/SAMSAH : 93
Pôle enfance : 174

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	GEM À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Boulogny	01 60 55 52 50	foyer.boulogny@amisdelatelier.org	Jody SURIER
3	FOYER DE VIE	Foyer de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
4	FAM	FAM de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
8	GEM	GEM La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
9	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
10	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
11	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org	Stéphanie MARCHAND-PACTON
12	GEM	GEM de Nemours	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
13	MAS	André Berge	36 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org	Françoise AUDURIEAU
14	IME, SESSAD	IME/SESSAD des Grands Champs	34 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
15	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
16	IME, SESSAD DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
17	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Nemours	Quartier du Mont-Saint-Martin 77140 Nemours	OUVERTURE PRÉVUE POUR JUILLET 2020		

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

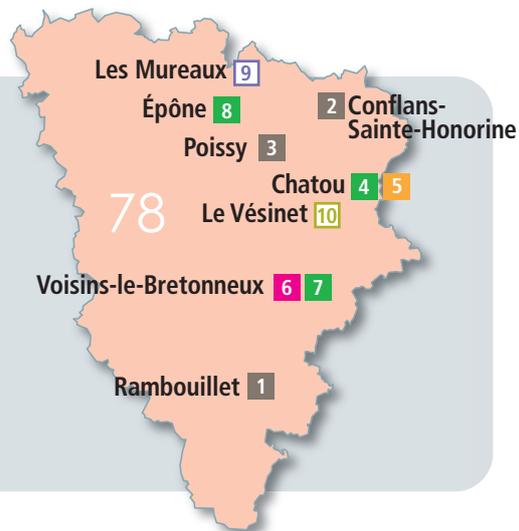
► Total des places

GEM : 112 adhérents
SAVS/SAMSAH : 65 places
CAJ : 10 places

Résidence Accueil : 30 places en projet
PCPE : 40
SAMSAH : 21

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	La Tortue qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gemrambouillet@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gemdeconflans@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gemdepoissy@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
6	PCPE	Transition Yvelines	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
7	SAMSAH	Altitude Antenne Voisins 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
8	SAMSAH	Altitude Antenne Épône 78	75 av. du Professeur Émile-Sergent 78680 Épône	07 63 34 88 42	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
9	FAM	Plateforme inter- départementale 78/92	Site de Bécheville 1, rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	OUVERTURE PRÉVUE COURANT 2021		
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	ZAC Princesse 78100 Le Vésinet	EN PROJET		Nicole ESPEILLAC



91 La Fondation en Essonne

► Total des places

ESAT : 165

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73

Résidence Accueil/Maison Relais : 10

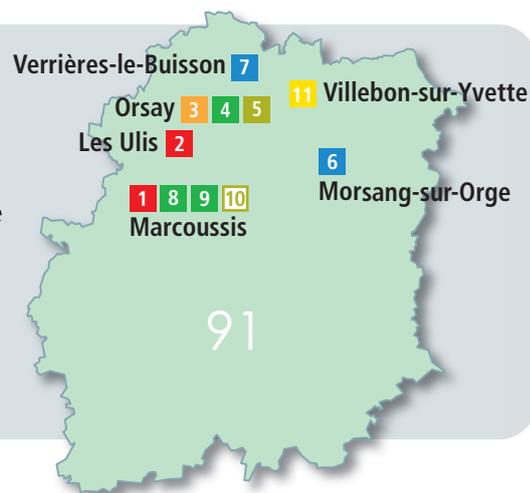
SAJ : 30

SAVS : 71

Dispositif Âge Libre : illimité

Directrice Territoriale :
Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaïc Services	2 avenue de l'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboeuf@amisdelatelier.org	Claire RETTIG
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org	Madeleine BATA
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
8	SAVS	Du côté de chez soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
9	DISPOSITIF	Dispositif Âge Libre	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87		Philippe FERRER
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Marcoussis	Rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	OUVERTURE 1 ^{ER} TRIMESTRE 2021		
11	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT



La Garenne-Colombes 11 12 22

► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 21
SAVS : 202	

Directeur Territorial :
Jean-Marc ANDRÉ

01 46 29 59 86
jm.andre@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
2	SAVS	SAVS de Châtenay-Malabry	43-45 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
3	FOYER INTÉGRÉ	La Maison Heureuse	78 av. de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residencedesamis@amisdelatelier.org	Joëlle ZELTSER
6	ESAT	ESAT de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
7	CITL	CITL Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
8	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
9						
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Stéphanie CROOSON
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil La Garenne-Colombes	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
13	MAISON RELAIS	Maison Relais de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
14	SAVS	SAVS de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
16	CITL	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
18	MAISON RELAIS	Maison Relais du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org	Alexandre BERUGEAU
20	PCPE	Transition Hauts-de Seine	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	pcpe92@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
21	SAMSAH	Altitude Antenne Clamart 92	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
22	SAMSAH	Altitude Antenne La Garenne 92	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	07 63 34 84 35	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org	Amaury BOURION
23	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

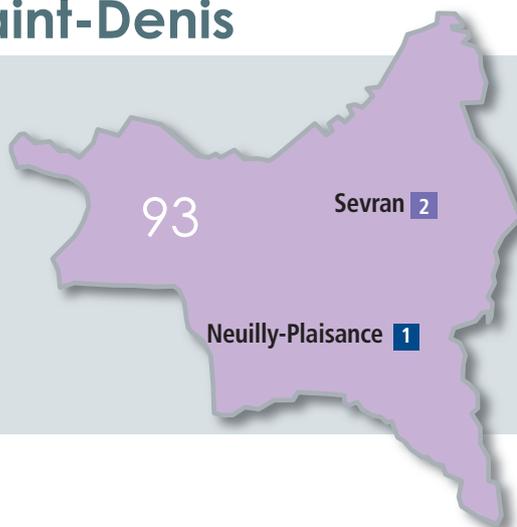
93

La Fondation en **Seine-Saint-Denis**► **Total des places**

MAS : 60 + 8 en projet
FAM : 40

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org	Sandrine LOEFFEL
2	FAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org	Gabriel DARNET-GINOT



► Total des places

ESAT/EA : 241	Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
FAM : 48	Résidence Accueil/Maison Relais : 48
MAS : 109	SAVS/SAMSAH : 145
	PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org	Patrick MONARD
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautsbruyeres@amisdelatelier.org	Mahmoud MENDJOUR
4	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil de Cheilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Cheilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.cheilly@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
5	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH L'Hajÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Hajÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
8	ESAT	ESAT La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org	Odile MANOILINE-PROIA
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org	Khalissa EL KETROUSSI
10	RÉSIDENTE ACCUEIL	Résidence Accueil de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
11	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
12	PCPE	Transition Val-de-Marne	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 49 62 20 90	pcpe94@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
13	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org	Sabine LUCOT

► Total des places

Pôle enfance : 33 + 40 en projet
Résidence Accueil : 30 en projet

Directrice Territoriale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	SESSAD	La Boussole Bleue	Locaux provisoires : Rue du Haut du Roy 95400 Villiers-le-Bel	01 85 60 06 21	laboussolebleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	OUVERTURE PRÉVUE DERNIER SEMESTRE 2020	laboussolebleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil d'Éragny	Rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	OUVERTURE SEPTEMBRE 2020		Nicole ESPEILLAC



► Total des places

ESAT : 113

AJ/SA : 19

FAM : 15

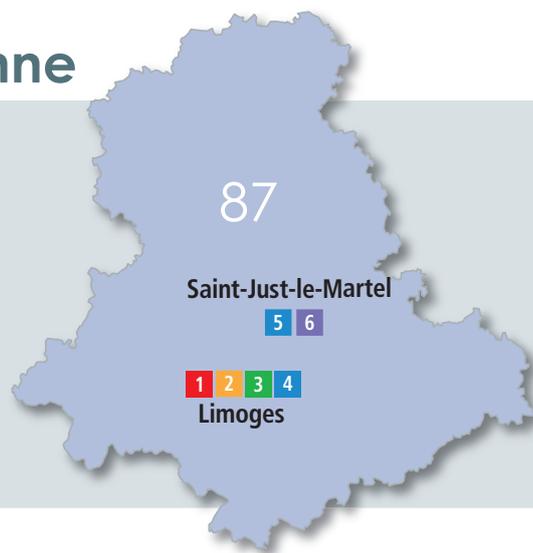
Foyer de Vie : 24

Foyer d'Hébergement : 51

SAVS : 45

Directrice Départementale :
Nathalie SCARCELLA

05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org	Nuno LOPES
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org	Nathalie SCARCELLA
3	SAVS	SAVS de Limoges	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	savs.limoges@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Nathalie SCARCELLA
6	FAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Nathalie SCARCELLA



Vos dons **en action** 2019

Grâce à vous, de nombreux projets ont pu aboutir : des projets artistiques comme des expositions photos, la mise en place d'ateliers, l'achat de matériel sportif adapté, l'équipement de salles informatiques pour réduire la fracture numérique, le financement de formations de travailleurs en ESAT, des projets d'agrandissement d'établissements...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2019



GRÂCE À VOS DONNS

Un **simulateur de conduite** a pu être mis en place à l'ESAT L'Atelier. Il permet de favoriser la mobilité des travailleurs pour une meilleure inclusion.



GRÂCE À VOS DONNS

Une **joëtte** a pu être financée. Fauteuil tout terrain à roue, la joëtte permet à davantage de personnes accompagnées de participer à des événements sportifs.



GRÂCE À VOS DONNS

Des séjours à la mer, à la montagne ou à la campagne, ont pu être financés pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées de nos 90 établissements et services.

Comment **nous soutenir** ?



Vous êtes
UN PARTICULIER

Faire un don

Faire un legs
ou une donation

Monter un événement
de collecte

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Acheter solidaire
sur nos sites partenaires



Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Choisir le mécénat d'entreprise

Mobiliser
vos collaborateurs

Acheter solidaire
auprès de nos ESAT

Nous reverser
votre **taxe d'apprentissage**

Travailler
avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Chaque année, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions, par leur soutien, au développement de projets inclusifs et innovants.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarités, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2019, plusieurs projets ont bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'interventions suivants : réaménagement d'espaces dédiés aux personnes en situation de handicap et leurs familles, création d'ateliers artistiques et psychomoteurs, expositions, transferts, achat de matériels éducatifs...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier





@fondationdesamisdelatelier



Fondation des Amis de l'Atelier



fondation_amis



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org